

La séparation des pouvoirs

Par La Souche, le 26/11/2011 à 19:33

Bonjour à tous!

Je suis étudiante en première année de droit. Pour notre 6e séance, notre chargé de TD nous a donné une dissertation à faire avec comme sujet: "La séparation des pouvoirs". Je voudrais que vous me donniez votre avis sur mon plan:

- 1)La notion de séparation des pouvoirs
- a)Le principe de cette séparation
- b)Les régimes de la séparation des pouvoirs
- 2)Les critiques et limites de la séparation des pouvoirs
- a)Des remises en cause sur la séparation des pouvoirs
- b)Vers une émergence de nouveaux pouvoirs

Merci de m'aider s'il vous plait!

Par Thibault, le 28/11/2011 à 00:54

Bonjour,

Lorsque l'on a une dissertation, il convient toujours de se demander de quoi l'on veut nous faire parler. Cela semble clair, ici c'est de la séparation des pouvoirs. Disserter n'est pas exposer, mais discuter. Ainsi il convient de choisir un "angle d'attaque" sur le sujet posé.

Je pense voir à peu près la trame ici choisie par ton plan. Mais d'abord, il te faut une problématique, qui pose une question et à laquelle ton plan va répondre.

Il faut partir du point fondamental selon lequel la séparation est essentielle dans une société qui se veut démocratique et organisée (je ne sais plus quel article de la DDHC). Il convient alors de traiter de ses implications en droit constitutionnel (séparations des pouvoirs, de l'autorité judiciaire et administrative particulière à la France).

Comme tout principe appelle exception, il convient alors de traiter les limites... et rappeler que la séparation voulue par Montesquieu se distingue tout à fait du cloisonnement: régime présidentiel par exemple.

Il faut faire attention aux titres, ici trop généraux (notion, principe, régime, critique, remise en

cause): tous ces mots n'expriment rien de concret, j'insiste. Mais la compréhension y est.

Tu es sur la bonne voie :)

Bonne chance!

Par Rondoudou, le 29/11/2011 à 10:12

Bonjour,

Comme expliqué plus haut, la clé de la dissertation est de faire émerger un problème auquel votre rédaction va répondre, c'est en cela que l'art de la dissertation est l'art de démontrer. Ce problème doit se découvrir à la suite des questions que vous vous serez posées en regardant votre sujet. Voilà ce que je fais à la lecture d'un sujet : je prends un stylo et j'écris tout ce qui me passe par la tête. Voyez ce que cela donne ici.

Votre sujet est assez vaste, pas de chance. Si l'on se rapporte aux origines historiques de la séparation des pouvoirs, Locke puis Montesquieu la considéraient comme condition sine qua non à un régime démocratique. Vous pourriez contrebalancer cette théorie originale du XVIIIe (ou fin du XVIII même) avec son sens moderne, qu'est-ce qui change et pourquoi ? Quels sont les différents types de séparation des pouvoirs ? Quels moyens sont mis en place, à quelles fins ?

Ensuite, quand vous en viendrez à évoquer les difficultés inhérentes à tel ou tel régime de séparation des pouvoirs, vous pourriez expliquer qu'un système où les organes se "tiennent" mutuellement est voué à l'échec, à l'immobilisme. Mais à l'inverse, un système où les organes sont totalement libres de leurs actes est un système qui court le risque de voir le pouvoir être confisqué par l'un d'eux (d'où le besoin de séparer efficacement les pouvoirs).

On pourra enfin en venir à une solution potentielle. De mon point de vue, un renforcement des prérogatives du pouvoir judiciaire (dans les cas d'une conception trialiste des fonctions de l'État) serait de nature à empêcher la prééminence des organes législatif et exécutif.

Bon courage et bonne réflexion.